

ette à M. le maréchal, qui l'a posée sur la tête de Son Eminence.

A l'issue de cette cérémonie, le cardinal, revêtu de ses habits de pourpre, a été reçu en audience par le président et il a prononcé le discours suivant :

« Monsieur le Président,
« Je m'empresse de vous remercier de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en acceptant de m'imposer, au nom du Saint-Père, la barrette cardinale et en témoignant par là si hautement des bons rapports qui existent entre le Souverain Pontife et le Gouvernement de mon pays. Ce spectacle console le cœur d'un évêque des tristesses que l'assaillet à la vue des douleurs de son chef bien-aimé, par la pensée que nous avons dans notre chère France le bonheur de jouir de la paix religieuse, principale garantie de tranquillité pour le pays aussi bien que de liberté pour les citoyens.

« Monsieur le Maréchal, si je ne considérais en ce moment que ma personne, je serais embarrassé pour vous offrir, à l'occasion de mon élévation au cardinalat, mes respectueux hommages et mes remerciements. Mais je sais qu'en m'honorant de cette haute dignité, le Souverain Pontife a voulu surtout donner au clergé et aux fidèles de la religieuse Bretagne dont je suis le métropolitain, une éclatante preuve de sa paternelle tendresse pour le dévouement et l'amour que lui ont toujours témoigné ses enfants bretons.

« Je sais aussi, monsieur le président, qu'en me signalant à la haute bienveillance de Sa Sainteté, vous vous êtes souvenu qu'il y a quelques mois à peine vous visitâtes cette catholique province, et qu'elle vous faisait voir, à son accueil si cordial et si sympathique, combien une population fortement imbuë des principes chrétiens donne de sécurité à l'ordre public, et par là même à ceux qui ont reçu la difficile mission de gouverner les peuples. Quant au nouveau cardinal, soyez convaincu, monsieur le Maréchal, qu'il s'efforcera constamment, selon les obligations de sa charge, de maintenir l'esprit de paix et de concorde qui doit exister dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

« Je prie Dieu, monsieur le maréchal, de répandre ses plus abondantes bénédictions non-seulement sur le chef de l'Etat, mais aussi sur le père de famille qui, par ses vertus privées, sait commander le respect de tous.

« Monsieur le cardinal,
« J'attache le plus grand prix à cette prérogative, qui m'a permis de vous remettre les insignes de la haute dignité qui vous a été conférée ; je vois comme vous, dans la décision de Sa Sainteté, un nouveau témoignage des bons rapports qui existent entre le Saint-Siège et mon gouvernement.

« Je suis heureux d'avoir pu contribuer à l'élévation, parmi les princes de l'Eglise, d'un prélat qui a montré tant de vertus dans l'accomplissement de sa mission.

« Je n'ai pas oublié l'accueil que j'ai reçu dans votre diocèse et je sais de quelle affection vous êtes entouré.

« Le cardinal a présenté ensuite au maréchal les ecclésiastiques qui lui avaient fait cortège et le garde-robe de Sa Sainteté.

« L'audience terminée, Son Eminence a été reçue par Mme la marquise de Mac-Mahon, et a déjeuné à la présidence avec l'abbé et les personnes de sa suite.

Un rédacteur de la Gazette du Midi s'est avisé de citer, il y a quelques jours, ce qu'à une autre époque M. Victor Hugo a dit des couvents. Le souvenir est piquant et certaines des contradictions qu'on peut relever dans les opinions et le langage du poète sont curieuses.

« Des hommes se réunissent et habitent en commun, en vertu de quel droit? — En vertu du droit d'association. — Ils s'enferment chez eux. — En vertu de quel droit? — En vertu du droit qu'a tout homme d'ouvrir et de fer-

mer sa porte. — Ils ne sortent pas. — En vertu de quel droit? — En vertu du droit d'aller et de venir, qui implique le droit de rester chez soi. Là, chez eux, que font-ils? Ils parlent bas; ils baissent les yeux; ils travaillent. Ils renoncent au monde, aux sensualités, aux plaisirs, aux vanités, aux orgueils, aux intérêts. Ils sont vêtus de grosse laine ou de grosse toile. Par un d'eux ne possède en propriété quel que chose. Entrant là, celui qui était riche se fait pauvre. Ce qu'il a, il le donne et fait. Celui qui était ce qu'on appelle noble, gentilhomme ou seigneur, est l'égal de celui qui était paysan. La cellule est identique pour tous. Tous subissent la même mesure, portent le même froc, mangent le même pain noir, dorment sur la même paille, meurent sur la même cendre. Ils ont le même sac sur le dos, la même corde autour de reins. Si le parti pris est d'aller pieds nus, tous vont pieds nus. Il peut y avoir là un prince; ce prince est la même ombre que les autres; plus de titre. Les noms de famille ont disparu. Ils ne portent que des prénoms. Tous sont courbés sous l'égalité des noms de baptême. Ils ont dissous la famille charnelle et constitué dans leur communauté la famille spirituelle, n'ont d'autres parents que tous les hommes; ils secourent les pauvres; ils soignent les malades. Ils élisent ceux auxquels ils obéissent. Ils se disent l'un l'autre : « Mon frère. »

« Ils prient. Qui? Dieu.
« Les esprits irréfléchis, rapides, disent : A quoi bon ces figures immobiles du côté du mystère? A quoi servent-elles? Qu'est-ce qu'elles font? Il n'y a pas d'œuvre plus sublimée peut-être que celle que font ces âmes. Il n'y a peut-être pas de travail plus utile. Ils font bien; ceux qui prient toujours pour ceux qui ne prient jamais.

VICTOR HUGO.
Il existe en Belgique, à Gheel, une colonie d'aliénés pour la cure desquels on suit un traitement tout particulier. Chaque malade jouit d'une liberté relative assez grande pour pouvoir se faire illusion sur la surveillance attentive dont il ne cesse cependant d'être l'objet. Un certain nombre de membres du congrès international des sciences médicales, qui s'est réuni ces jours derniers à Bruxelles, sont allés visiter la colonie de Gheel. Le Journal de Bruxelles publie, à propos de cette visite, des notes intéressantes. On nous montre d'abord l'aliéné initié aux arts d'agrément et trouvant là une source de distractions et de consolation :

« Il y a là une société de symphonie, de littérature et de fanfares, qui compte de nombreux membres, et dont les fous peuvent faire partie. Ce cercle possède une salle de concerts et de représentations vraiment magnifique, et les fêtes qu'il donne attirent toujours des auditoires choisis et d'élite, pour nous servir du terme consacré. Un fou joue le premier violon. C'est un ancien avocat. Avant son entrée dans la colonie, il ne connaissait pas une note de musique. Aujourd'hui, c'est un virtuose. Et dans une société composée d'éléments si hétérogènes, on en conviendra, on constate rarement des altercations, de ces petites et haineuses querelles qui provoquent la chute de tant d'associations similaires. Rien n'égale la joie et le bonheur de l'aliéné lorsqu'on le charge d'un rôle dans une pièce dramatique. On se serait d'abord tenté de supposer que cela doit influer d'une façon déplorable sur son état nerveux, le jeter dans des excès d'exaltation toujours funestes et pernicieux. C'est le contraire qui est vrai. Pendant tout le temps que durent les répétitions, l'aliéné est ou ne peut plus tranquille. Et lorsque le grand jour arrive, il monte sur les planches avec un flegme, un sérieux imperturbables, et il met dans son jeu un brio, un entrain capables de désespérer les Talma et les Rachel. »

Gheel, avous-nous dit, n'est point un hospice, mais une colonie d'aliénés; c'est-à-dire que ces infortunés ne sont point

aveugle jusqu'au piédestal supportant le Saint-François, et le vieillard promenant ses doigts sur la statue, on cressa les contours avec lenteur.

« C'est beau, dit-il, c'est grand ! Alonso plia le genou devant le vieillard.
— Bénissez-moi, lui dit-il, et puisque vos frères en religion veulent bien m'accueillir comme un humble postulant, daignez aussi m'accorder votre suffrage.

Le moine aveugle laissa tomber ses mains sur le front penché d'Alonso. Il se recueillit dans une fervente prière. Les paupières baissées sur ses prunelles sans regard, les lèvres agitées par le frémissement de l'invocation, il appela sur l'homme prosterné devant lui les lumières de l'Esprit consolateur.

Absorbé en lui-même, le vieillard aveugle paraissait s'entretenir avec un être visible pour lui seul. Au lieu d'adresser au sculpteur des paroles affectueuses d'accord avec les sympathies qui avaient accueilli sa demande, l'aveugle parut bientôt ressentir une sorte d'effroi. L'expression de son visage changea. Une morne tristesse l'envelopa. Le calme qu'il reflétait pendant sa prière, fit place à une terreur profonde.

Par un mouvement presque machinal, ses doigts effleurèrent les cheveux, les épaules et les bras d'Alonso, et quand il lui adressa la parole, ce fut avec l'accent que devaient avoir les prophètes chargés d'annoncer d'irréremédiables malheurs.

« Pas encore... dit-il, pas encore ! attends mon fils, que la dernière vague de l'amertume ait passé sur la tête... Tant de larmes et d'angoisses n'ont point payé à Dieu la rançon qu'il exige de toi... Ame privilégiée, tu monteras le dernier degré de ton calvaire... Alonso Cano frissonna sous la main du vieux moine qui s'alourdissait sur son épaule.

— Je te comprends... poursuivit le vieillard, il te semble que l'épreuve à laquelle le seigneur t'a soumis dépasse de beaucoup celles que d'ordinaire il inflige aux hommes... Tu étais grand, il t'a abaissé... Heureux, il t'a ravi ton bonheur... Tu es resté plus pauvre que Job, et plus affligé que Tobie... Les larmes ont brûlé les yeux et desséchés ton cœur à tel point qu'il n'a pu réfléchir que sous la rosée de la Croix... et pourtant, ce n'est point assez... Avant que d'indissolubles nœuds t'enchaînent, avant que nous ayons récité sur toi les prières des morts ! avant que le nom d'un élu du ciel ait remplacé un nom célèbre parmi les hommes, tu souffriras ! tu souffriras encore... Le sang ! que de sang, mon Dieu ! et cette tor-

astreints à l'habitation commune. Le visiteur qui confie ses impressions au Journal de Bruxelles fait un intéressante description du village et de ses habitants.

« Ainsi flânant à travers le village, nous enfonçons de droite, de gauche, constatant partout les soins hernaux dont l'aliéné est l'objet. Voici, d'abord une propre habitation de campagne, une pauvre petite vieille de quatre-vingt-cinq ans. Elle est nourrie, soignée, entretenue avec une sollicitude que les enfants les plus affectueux ne désouviendraient pas. Et pour tout cela, elle paye la modique somme de 230 fr. par an. Une autre folle, placée également chez d'humbles cultivateurs, se plaint toute la journée, non pas du traitement qu'elle est l'objet, mais de son grand âge. Ah ! la légende du docteur Faust ! Pauvre femme ! elle voudrait avoir un médecin pour la rejuvenir ! « Mon ami, lui dit le docteur Bulckens, le jour où ce médecin arrivera dans la commune, nous nous empresserons de vous l'envoyer ! » Nous arrivons au milieu de la Grand'Place. Nous sommes accostés par un grand flandrin à l'œil doux et timide, qui vient en pleurant nous demander son pardon, et nous remet une pétition pour ces messieurs de la commission du palais de la nation. « Il avait fait, « étant jeune, beaucoup de bêtises et désobéi aux lois. » Sa supplique est rédigée en devine comment. Le docteur Bulckens la reçoit avec sa bonté habituelle en assurant ce malheureux de son pardon.

« Parmi les belles habitations de Gheel, on peut citer celle de M. Van der Vliet. C'est chez lui qu'a été soigné un prince russe des plus opulents. Cet infortuné avait subi à Saint-Petersbourg quinze mois d'une infernale coërcition, et il était arrivé à Gheel dans un état d'incroyable agitation. Son nourricier s'y est pris avec tact, il l'a entouré de tant de soins, de bontés, d'attentions, qu'après deux ans le prince a pu rentrer dans sa patrie entièrement guéri. En ce moment, M. Van der Vliet a encore chez lui un capitaine du génie français dont la manie consiste à se croire ministre anglais. Il nous a reçus avec une gravité comique. Il répondait avec beaucoup d'aplomb aux paroles de bienvenue qu'on lui avait adressées, lorsque tout à coup il s'interrompt en partant d'un vigoureux éclat de rire.

« C'est étonnant, dit-il, en s'adressant à une personne de l'assistance, comme vous ressemblez à l'idiot qui était mon général divisionnaire ! »

« Dans une autre maison, non moins belle, d'un aspect non moins ravissant, est interné un prince polonais, ancien officier de cavalerie française. Il est tourmenté d'accès de tristesse et de mélancolie. « A quoi donc avez-vous passé la matinée, mon cher prince ? » lui demande le docteur Bulckens. — « J'ai été à la pêche, répond le prince. C'est un amusement inoffensif, et qui ne demande plus beaucoup d'intelligence. » N'est-ce pas que ce mot est étrange dans la bouche d'un fou ?

« Au risque de prolonger encore cette trop longue causerie, nous devons raconter une assez jolie aventure qui nous est arrivée vendredi. Un homme fort aimable, et que nous avons pris pour un employé de l'asile central, nous avait pilotés à travers la ville, car un Gheelois serait fier de s'avisait de dire village. Au moment du départ, nous le remercions de l'exquise courtoisie dont il avait prouvé. « Ah ! dit-il, c'est très-bien de me remercier, mais dites-moi donc quel est en ce moment le prix des bœufs de charrette. » Qu'on juge de notre surprise. »

LETTERE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, 10 octobre.

Nous sommes en vacances parlementaires ; mais la politique est plus active que quand l'Assemblée délibère, elle est

ture ! le fer, le feu pour ces membres... Grâce ! seigneur, grâce pour lui ! Ou si vous ne pouvez revenir sur vos résolutions sacrées, donnez du moins à ce malheureux la force de vous adorer même dans son martyre...

— Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Alonso Cano avec effroi, vous qui, de vos yeux aveugles, voyez plus loin que ce monde, dites-le moi, dois-je un jour quitter cette maison ?

— Tu la quitteras, répondit le moine.

— Avant d'avoir prononcé mes vœux ?

— Oui, avant.

— N'appartiendrai-je jamais au Seigneur ?

— Si, répondit le vieillard... Mais il faudra que le blé soit foulé dans l'aire, que le raisin soit écrasé sous le pressoir... Si tu sors victorieux de ta dernière épreuve, si tu subis la dernière plaie de ton martyre, alors seulement, tu auras conquis ton linéol de bure...

— Ainsi, demanda Alonso, vous me repoussez ?

— Lève-toi, dit le moine aveugle, lève-toi... L'artiste obéit, et le vieillard ouvrant les bras :

— Mon fils ! mon fils ! dit-il, je te reverrai avant de mourir.

(A suivre).

Le siècle fait concurrence au Rappel en publiant le discours prononcé à Cette par son grand prêtre M. Jules Simon. C'est bien pale à côté des manifestes de MM. Louis Blanc et Naquet. On n'en parlerait pas s'il n'y avait à constater que M. Jules Simon s'est fait une réclame électorale en faveur de M. Thiers, et si l'on n'était porté à en conclure que M. Thiers, soit par lui-même soit par ses amis, organisera une manifestation en sa faveur et hostile au maréchal lors des futures élections générales.

On annonce que le gouvernement a fait signifier à une demoiselle américaine, Fanny Lear, d'avoir à quitter la France dans un délai fixé. Cette aventurière vient de publier un livre où elle raconte avec cynisme l'histoire de ses amours avec le fils du grand-duc Constantin de Russie. Le préfet de police a eu à ce sujet hier une entrevue avec le maréchal de Mac-Mahon et s'est rendu ensuite auprès du ministre de l'intérieur.

On dit que le haine aveugle, quelquefois elle rend clairvoyant. Le journal du jeune M. Savary, l'Echo Universel, mange tous les jours du bonapartiste comme le Rappel mange du catholique : or, voilà qu'il s'avise de découvrir que les exploits du citoyen Naquet dans le Midi servent très-activement la cause de l'empire. Le jeune M. Savary ne se trompe pas, à notre avis, et nous comprenons qu'il en soit désolé, car il est complètement impuissant à l'égard de M. Naquet et de ses amis.

Le Gymnase, à son tour, inaugure aujourd'hui les matinées dramatiques. La représentation commence par une conférence. Au théâtre Lyrique, on joue le Cid.

M. Sardou a lu hier aux artistes du Gymnase une comédie : le remords, qui sera jouée le mois prochain.

page deux grands articles contre le vice-président du conseil.

Le Siècle fait concurrence au Rappel en publiant le discours prononcé à Cette par son grand prêtre M. Jules Simon. C'est bien pale à côté des manifestes de MM. Louis Blanc et Naquet. On n'en parlerait pas s'il n'y avait à constater que M. Jules Simon s'est fait une réclame électorale en faveur de M. Thiers, et si l'on n'était porté à en conclure que M. Thiers, soit par lui-même soit par ses amis, organisera une manifestation en sa faveur et hostile au maréchal lors des futures élections générales.

On annonce que le gouvernement a fait signifier à une demoiselle américaine, Fanny Lear, d'avoir à quitter la France dans un délai fixé. Cette aventurière vient de publier un livre où elle raconte avec cynisme l'histoire de ses amours avec le fils du grand-duc Constantin de Russie. Le préfet de police a eu à ce sujet hier une entrevue avec le maréchal de Mac-Mahon et s'est rendu ensuite auprès du ministre de l'intérieur.

On dit que le haine aveugle, quelquefois elle rend clairvoyant. Le journal du jeune M. Savary, l'Echo Universel, mange tous les jours du bonapartiste comme le Rappel mange du catholique : or, voilà qu'il s'avise de découvrir que les exploits du citoyen Naquet dans le Midi servent très-activement la cause de l'empire. Le jeune M. Savary ne se trompe pas, à notre avis, et nous comprenons qu'il en soit désolé, car il est complètement impuissant à l'égard de M. Naquet et de ses amis.

Le Gymnase, à son tour, inaugure aujourd'hui les matinées dramatiques. La représentation commence par une conférence. Au théâtre Lyrique, on joue le Cid.

M. Sardou a lu hier aux artistes du Gymnase une comédie : le remords, qui sera jouée le mois prochain.

BOULETIN ECONOMIQUE

Revue hebdomadaire de la Bourse.

La tendance que nous avons déjà remarquée la semaine dernière, et qui portait la spéculation et les capitaux à rendre leur préférence au 5 0/0 s'est accentuée davantage depuis huit jours; le 5 0/0, que nous laissons samedi dernier à 104 60, a touché au plus bas 104 52 et après avoir progressé jusqu'à 108 22 1/2, il a clôturé hier à 105 07 1/2. C'est en définitive une hausse de 0 47 1/2 pour la huitaine. Les demandes transmises par les trésoriers-payeurs généraux se sont élevées à la somme de 226 000 fr. de rentes.

L'amélioration acquise par le 3 0/0 a été moins importante. Ce fonds n'a gagné, en effet, que 0 17 et reste à 65 80 après avoir touché 65 40 au plus bas et 65 90 au plus haut. Les achats effectués pour compte des recettes générales ont atteint le chiffre de 116 000 fr. de rentes.

Le marché des diverses obligations municipales a commencé à se ressentir de l'accroissement des disponibilités résultant de la mise en paiement des coupons d'octobre. Les obligations 1869 dont le tirage doit avoir lieu le 15, restent demandées à 358, celles de 1871, dont le tirage des séries sera effectué demain, sont recherchées de 324 à 325; celles de 1875 se traitent à 470; les libérées se maintiennent entre 490 et 495.

Les actions de la Banque de France ont continué à ne donner lieu, à terme, à aucune transaction. Au comptant, elle s'est maintenue longtemps entre 3 860 et 3 870. La moins bonne tenue de la Bourse d'hier a pour conséquence de la ramener à 3 840.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, qui s'était élevée à 1 146 25, a perdu toute l'avance acquise et se retrouve, comme il y a huit jours, à 1 132 50. Le Crédit Lyonnais est tombé de 648 à 608 75. C'est leur faire payer cher la part d'intérêt que ces deux sociétés sont supposées avoir dans les affaires turques.

Le Comptoir d'Escompte, le Crédit Foncier, le Crédit Industriel et Commercial, la Société de dépôts et comptes courants n'ont été l'objet que d'affaires très limitées et leurs cours n'ont subi que des oscillations peu étendues et qui ne méritent pas d'être relevées.

Le Crédit Mobilier, qui s'était avancé de 167 50 à 185, est revenu à 173 75. Diverses rumeurs ont couru au sujet de combinaisons de nature à relever cette valeur, mais elles ne nous semblent pas assez fondées pour que nous croyions devoir nous en faire l'écho.

La Société Financière a fléchi, sans raison connue, de 450 25, ex-coupon, à 450; la Société Générale, encore plus maltraitée, est tombée de 672 50, coupon de 12 50 détaché, à 555 et a pu finir à 562 50. Ainsi que nous l'avons dit hier, cette société est restée étrangère aux dernières opérations faites par plusieurs institutions de crédit avec le gouvernement ottoman.

La Banque Franco-Hollandaise est plus ferme à 368 75; la Banque Française et Italienne est assez bien tenue à 490; la Banque Franco-Egyptienne s'est naturellement ressentie de la dépréciation qui a frappé les fonds égyptiens et se retrouve à 537 50 après avoir même fait 532 50 au plus bas.

La Banque Ottomane a été atteinte au delà de toute proportion; elle a perdu environ 75 fr. et a clôturé hier à 457 50.

Le Crédit Mobilier Espagnol a reculé de 752 50 à 745; cette réaction trouve en partie son explication dans les moins bonnes allures des fonds espagnols.

Les obligations de la Société des Marchés aux chevaux et aux fourrages de Paris ont été ces jours derniers traitées aux cours 405, 475; des demandes ont été faites à 410 et n'ont pas trouvé vendeurs.

Nous constatons que cette valeur a attiré l'attention du public, qui a tenu compte des renseignements très-favorables que nous avons publiés dans notre article du 23 septembre dernier.

Il n'en pouvait être autrement, au d'ailleurs, des obligations remboursables à 500 fr., et rapportant 30 francs d'intérêt, consistant en un placement d'une sécurité absolue, et, aux cours actuels, le rendement est de 7 31 0/0 l'an, sans même tenir compte de l'amortissement au pair en huit années.

Nous avons signalé également la bonne tenue et la fermeté remarquable de toutes les valeurs Russes. Les obligations Nicolas émises en 1867 à 307 50 sont à 438; les Consolidés des chemins de fer Russes 5 0/0 1876, émises à 80 sont à 104; les 4 1/2 0/0 1875 sont à 95. Enfin les foncières Russes se traitent entre 472 50 et 478.

Les actions de la Compagnie Parisienne du Gaz se sont à peu de chose près maintenues et terminent à 1 060, coupon de 12 50 détaché; celles de la Compagnie Transatlantique ont été ramenées, par des réalisations, de 346 35 à 325; les titres de Suez n'ont pas été plus épargnés; l'action a fléchi de 740 à 727 50, tandis que la délégation reculait de 670 à 655. Les recettes de l'entreprise continuent à être des plus satisfaisantes.

Les actions des Chemins de fer Français, malgré un nombre limité d'échanges, ont réalisé de nouvelles avances; l'Est vaut 585, en hausse de 5 fr.; le Lyon 950, en progression de 7 50; le Nord à 1 183 75 gagne 11 25; l'Orléans à 980 regagne environ 5 fr. sur le coupon de 20 fr. qui a été détaché; l'Ouest vaut 612 50 coupon de 17 50 détaché; les Charentes se maintiennent à 350.

Les chemins de fer Autrichiens sont en hausse appréciable à 627 50. L'accord intervenu entre le gouvernement autrichien et le gouvernement ottoman au sujet de la jonction des lignes hongroises avec les lignes turques a encouragé les acheteurs. Les Lombards ont monté de 240 à 248 75 sur l'espoir d'une solution prochaine des difficultés pendantes entre la Compagnie et le gouvernement italien; le Nord de l'Espagne, qui avait atteint 297 50, est revenu à 275, mais on pense que la hausse, un moment enrayée, ne tardera pas à reprendre son essor; le Madrid-Saragosse reste à 338 75. On sait que l'acceptation des conventions passées avec la Compagnie de Cordoue à Séville est maintenant un fait accompli.

Le 5 0/0 Italien s'est fait remarquer par les excellentes dispositions qu'il a manifestées. Nous le laissons à 73 67 1/2 après l'avoir vu atteindre 73 80 au plus haut. Suivant toutes les probabilités, ce fonds est destiné à voir, sous peu, des prix encore plus élevés.

Parmi les valeurs italiennes qui méritent aussi d'être recommandées se trouvent les délégués de la Ville de Florence, qui sont recherchés aux environs de 425 et qui, leur classement une fois terminé, ne peuvent manquer d'atteindre de plus hauts cours.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Les processions pour le jubilé qui ont eu lieu hier dans les quatre paroisses de la ville, ont été empreintes du même caractère religieux qui se montre toujours chez nous dans des circonstances semblables. Les cortèges étaient nombreux. La foule regardait le défilé avec le respect qui convient. En un mot on n'a pu remarquer qu'un grand esprit de foi d'une part et une curiosité très-sympathique de l'autre. A six heures du soir, les cloches des églises annonçaient la rentrée des processions.

PRIX DU PAIN POUR SERVIR DE MODÈLE AUX BOULANGERS MONNAIE DÉCIMALE

| | C. | D.M. |
|---|----|------|
| Pain de ménage. | | |
| Composé de deux tiers de blé blanc et un tiers de blé roux ou macaou. | | |
| Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à | 30 | 00 |
| Pain de deuxième qualité. | | |
| Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à | 33 | 00 |
| Pain blanc. | | |
| Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur. | | |
| Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à | 36 | 00 |
| Pain de fleur dit pain français. | | |
| Composé de fleur de première qualité. | 45 | 75 |
| Le pain de 125 grammes est taxé à | 9 | 75 |
| Les deux pains, à | 49 | 50 |
| Les huit pains, à | 39 | 00 |
| Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à | 39 | 00 |
| Fait à l'hôtel de la Mairie le 11 Octobre 1875. | | |

Le Maire de Roubaix, C. DESCAT.

Hier à six heures du soir, des exercices acrobatiques de la plus grande hardiesse ont été exécutés sur la place de la Mairie par trois femmes artistes de passage à Roubaix. La veille on avait tendu à travers la place un fil de fer qui partait d'une mansarde de l'hôtel de France et atteignait le jardin en passant sur le côté du kiosque. La hauteur pouvait être de douze mètres. Se promener sur ce mince chemin de l'air, y courir même, avec ou sans balancier, y faire des duos effrayants de marches et de contre-marches l'une porter l'autre tout en se maintenant en équilibre; ne sont qu'un petit jeu pour ces vertigineuses filles.

On avait annoncé qu'elles paraîtraient à sabots à cette périlleuse hauteur, que l'une d'elles aurait été jusqu'à se volturer en vélocipède comme en rase campagne, etc. Mais la tombée de la nuit nous a fait échapper à ces horreurs, capables de donner la chair de poule à tous les spectateurs. Nous craignons que malgré la foule énorme qui remplissait la Grande-Place pour assister aux tours de force de nos artistes de corde, celles-ci n'aient fait qu'une piètre journée, en égard à l'heure avancée à laquelle elles ont dû commencer.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille GYSELINCK-DETOURNAY, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame ELISE-SYLVIE DETOURNAY, décédée à Roubaix, le 10 octobre 1875, à l'âge de 44 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant